



### Délibération du Conseil Communautaire

\*\*\*\*\*

Le jeudi 20 février 2025 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Paussac Saint Vivien sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 14 février 2025 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	44	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Corinne Ducoup - Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond – Bruno Limerat- Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemerancier – Géry Denis -Gilles Mercier – Nicolas Platon – Catherine Bezac-Gonthier - Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Philippe Chotard – Christophe Gontier – Jean-Pierre Chaumette – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Denis Ferrand – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	2	Bruno Beauque pour la commune de Bouteilles Saint Sébastien Frederic Queyret pour la commune de Saint André de Double
Titulaires absents	14	Christine Berthé – Lisa Boyer – Monique Boineau-Serrano – Philippe Boismoreau – Joël Constant – Catherine Esculier – Romain Perruchaud – Christophe Rossard – Pierre Guigné – Gérard Caignard – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet – Edwige Badel – Joëlle Saint Martin
Procurations	10	Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Monique Boineau-Serrano à Murielle cassier Philippe Boismoreau à Francis Lafaye Joël Constant à Bruno Limerat Catherine Esculier à Christine Laurent Romain Perruchaud à Dominique Caillou Christophe Rossard à Yves Mahaud Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Julie Bordet à Pierre Janaillac Edwige Badel à Denis Ferrand

**DELIBERATION N° 2025 /05 : (Code Nomenclature /753)****DATE : 20 FEVRIER****RAPPORTEUR : Francis Lafaye****OBJET : Attribution des subventions au titre de l'OPAH-RR 2023**

Dans le cadre de l'OPAH 2023, le conseil communautaire à l'unanimité décide de se prononcer favorablement sur le versement de la subvention des propriétaires ayant terminé leurs travaux. Ils ont perçu l'aide de l'Anah, il convient désormais de leur verser la subvention qui leur a été attribuée au dépôt de leur dossier.

Commune	Nature des travaux	Montant TTC des travaux	Montrant HT retenus pour le calcul des aides	Subvention ANAH	Autre	Subvention CDC
Ribérac	Travaux énergie	16 478.85€	15 458.06€	11 548€	CEE : 753€	486.45€

Par ailleurs, la Communauté de Communes n'octroie plus d'aide financière depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour les dossiers d'aide aux travaux d'amélioration énergétique et/ou adaptation. Néanmoins elle assure gratuitement le suivi administratif et technique des demandes des ménages aux ressources très modestes et modeste.

Il nous paraît intéressant de vous informer de l'état des dossiers déposés et dont les travaux sont terminés.

Commune	Nature des travaux	Montant TTC des travaux	Subvention ANAH	Autre
Ribérac	Travaux énergie	43 879.88€	31 314€	3 000€ CD24
St Paul Lizonne	Travaux énergie	55 341.03€	46 598€	
Petit Bersac	Travaux autonomie	5 140.34€	2 337€	
Ribérac	Travaux énergie	46 284.67€	26 323€	CD24 :1 200€
St Martial Viveyrol	Travaux autonomie	9 664.08 €	4082.04€	MDPH : 5 582.04€
Celles	Travaux autonomie	8 858.17€	5 637€	

**Décision du Conseil Communautaire :****Votes pour : 58****Votes contre : 0****Abstentions : 0**

Publié le 06-03-2025

**Le Président de la Communauté  
de Communes du Périgord Ribéracois  
Didier Bazinet**

**Le secrétaire de séance  
du 20 février 2025  
Yves Mahaud**



Signature numérique de Didier BAZINET  
PRESIDENT

Le 03/03/2025 12:17:53